

RAPPORT ANNUEL 2020

**CONSEIL DE QUARTIER
DUBERGER-LES SAULES**

QUÉBEC, 14 avril 2021

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES	4
1.1 La mission du conseil de quartier	4
1.2 La composition du conseil de quartier.....	4
1.3 Le territoire du conseil de quartier	5
1.4 La participation aux assemblées	67
2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2020.....	67
2.1 Les consultations publiques	67
2.2 Les demandes d'opinion	78
2.3 Le pouvoir d'initiative.....	78
2.4 Le plan d'action 2018-2020.....	89
3. LES FINANCES	89
3.1 Les subventions	89
ANNEXE 3	1516
Conseil de quartier de Duberger-Les Saules	1516
Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2020	1516

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le conseil de quartier Duberger–Les Saules est fier de vous présenter son rapport annuel d'activités. Ce dernier dresse le bilan pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

En 2020, le conseil de quartier a été appelé à évaluer plusieurs projets et à donner son opinion. La Ville de Québec s'est dotée, par le biais des conseils de quartier, d'une structure démocratique qui permet de consulter les citoyennes et les citoyens sur des projets qui les touchent directement dans leur milieu.

Les conseils de quartier donnent aussi à la population la possibilité de rencontrer leurs conseillères municipales dans un cadre moins rigide que lors des instances de l'Arrondissement ou de la Ville, facilitant ainsi la discussion et l'écoute.

Cette année, la crise sanitaire a nécessité le report de l'AGA du conseil de quartier à octobre. Cette situation exceptionnelle a prolongé le mandat des membres du conseil d'administration d'avril 2020 jusqu'à octobre 2020.

La poursuite des activités a été possible grâce à l'arrêté 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, publié en date du 7 mai 2020, qui indique que toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens faisant partie du processus décisionnel d'un organisme municipal est suspendue ou remplacée. Le conseil de l'arrondissement a autorisé la poursuite de la procédure référendaire en apportant toute adaptation nécessaire afin d'empêcher le déplacement et le rassemblement de citoyens. Les requêtes référendaires peuvent donc être transmises sous forme de pétition ou individuellement par le demandeur d'un référendum.

Je remercie les administratrices et les administrateurs du conseil de quartier pour leur implication de même que toutes les personnes qui collaborent au conseil de quartier tant au soutien technique, administratif et organisationnel que les organismes partenaires. La contribution de toutes et tous est essentielle au fonctionnement du conseil de quartier.

En terminant, nous invitons toutes personnes intéressées à s'impliquer au conseil de quartier au sein du conseil d'administration ou à assister à une assemblée à communiquer avec moi via l'adresse : lesrivieres@ville.quebec.qc.ca pour toute question ou commentaire.

Dominique Tremblay
Présidente

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES

Le conseil de quartier de Duberger–Les Saules constitue aujourd’hui l’un des trois conseils de quartier formant le territoire de l’arrondissement des Rivières, les deux autres composants étant les conseils de quartier de Vanier et de Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

1.1 La mission du conseil de quartier

Le conseil de quartier Duberger–Les Saules est un organisme à but non lucratif créé à la demande de la population et qui représente les citoyennes et citoyens du quartier. Il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec sous le numéro 1146793147.

L’énoncé de mission des conseils de quartier est le suivant :

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d’exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l’aménagement du territoire, l’aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »

1.2 La composition du conseil de quartier

Membres élus lors de l’assemblée générale annuelle du 10 avril 2019

(avec droit de vote) :

Hervé Landri Fondja (administrateur, mandat se terminant en 2020)
Jessie Martin (secrétaire, mandat se terminant en 2020)
Luc Dumont (administrateur, mandat se terminant en 2020)
Charles Lessard (administrateur, mandat se terminant 2020)
Myriam Simard (administratrice, mandat se terminant en 2020)
Patrick-André Lavoie (président, mandat se terminant en 2020)

Membre nommé par cooptation (avec droit de vote) :

André Bouchard (administrateur, mandat se terminant le 11 novembre 2020)

Membres élus lors de l’AGA extraordinaire du 11 novembre 2020 (avec droit de vote):

Valérie Harton (administrateur et secrétaire, mandat se terminant à l’AGA d’avril 2022)
Maryse Beaulieu (administratrice, mandat se terminant à l’AGA du 14 avril 2021)
Éritra Abraham (administratrice, mandat se terminant à l’AGA du 14 avril 2021)

Dominique Tremblay (administratrice et présidente, mandat se terminant à l'AGA d'avril 2022)

Luc Dumont (administrateur, mandat se terminant à l'AGA d'avril 2022)

Patrice Côté (administrateur et trésorier, mandat se terminant à l'AGA du 14 avril 2021)

Kevin Lauzières-Desroches (administrateur et vice-président, mandat se terminant à l'AGA du 14 avril 2021)

Hervé Landri Fondja (administrateur, mandat se terminant à l'AGA d'avril 2022)

Conseillères municipales (sans droit de vote) :

Dominique Tanguay (Conseillère municipale, district des Saules)

Alicia Despins (Conseillère municipale, district de Vanier-Duburger)

Personnes-ressources

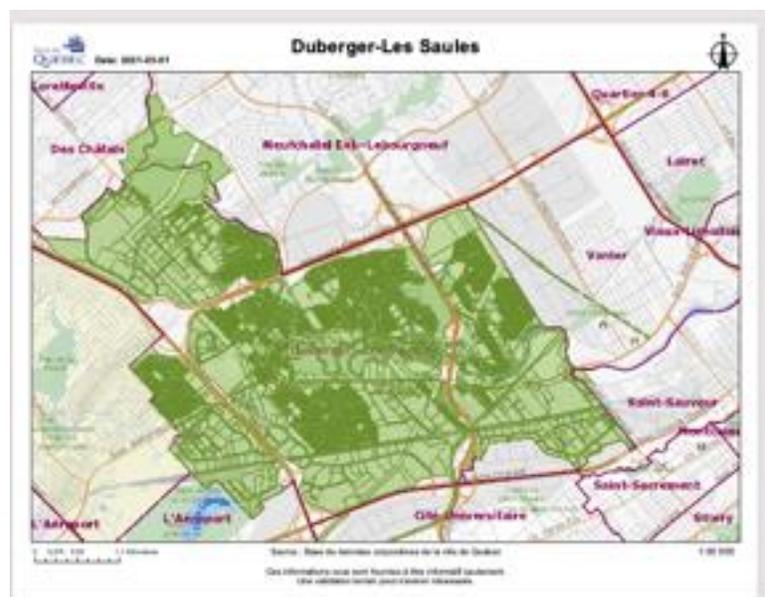
Mario Demeule (Conseiller en consultations publiques – Ville)

Rosie-Anne Roussel Vallières (secrétaire de soutien)

Anne Pelletier (Conseillère en consultations publiques – Ville)

1.3 Le territoire du conseil de quartier

Le Conseil de quartier de Duberger–Les Saules a juridiction sur le territoire identifié à la carte ci-dessous.



1.4 La participation aux assemblées

Le conseil de quartier doit tenir obligatoirement une assemblée générale annuelle. Son conseil d'administration tient au moins une assemblée par mois, sauf lors des périodes de congé (ex. : temps des Fêtes ou vacances estivales). Selon le besoin, le conseil d'administration peut également tenir des assemblées d'urgence ou des réunions de travail.

Les administrateurs du conseil de quartier de Duberger–Les Saules ont manifesté une assiduité aux assemblées. Le quorum a toujours été respecté. En tout, 3 absences des administrateurs ont été recensées pour les séances de l'année 2020 ce qui correspond à un taux de présence de 92% comparativement à 82% en 2019.

En 2020, les assemblées publiques du conseil de quartier Duberger–Les Saules ont accueilli un total de 12 personnes (comparativement à 111 personnes en 2019) dont 50% étaient des femmes et 50% des hommes (43% de femmes en 2019).

2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2020

2.1 Les consultations publiques

Le rôle du conseil d'administration est de :

- prendre connaissance du dossier présenté et de ses enjeux;
- s'assurer que l'information soit claire et digeste pour la population;
- convoquer les citoyennes et les citoyens touchés par le projet;
- consulter les citoyennes et les citoyens afin de recueillir les questions, les commentaires et les propositions;
- délibérer en tenant compte des commentaires du public et des enjeux du projet, pour enfin émettre des recommandations à la Ville de Québec ou au conseil d'arrondissement des Rivières.

Durant l'année 2020, deux (2) assemblées publiques de consultation (6 en 2019) ont été tenues suivant un mandat confié au conseil de quartier par les instances de la Ville. Les rapports détaillés sont disponibles sur le site internet de la ville de Québec au https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/dubergerlessaules/consultations-publiques.aspx

2.2 Les demandes d'opinion

Pour une demande d'opinion, les principales étapes sont :

- le mandat de consultation (provenant du conseil municipal ou du conseil d'arrondissement);
- l'information préliminaire documentée au conseil de quartier;
- la tenue d'une assemblée publique avec présentation du dossier par une personne-ressource;
- la rédaction et la transmission d'un rapport de consultation.

Le conseil de quartier a transmis son opinion sur six (6) projets de règlement qui lui ont été soumis durant l'année 2020 (6 en 2019). (Voir l'annexe 3)

Toutes les résolutions émanant de ces consultations recommandaient au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter les demandes de modification au règlement sur le zonage et l'urbanisme. En effet, après la présentation de ces projets par les experts de la Ville, son analyse et les questions des administrateurs et des citoyens, le conseil a jugé que ces projets de modifications auraient des impacts acceptables ou peu d'impacts négatifs et amélioreraient la qualité de vie des citoyens du quartier et des environs immédiats des zones concernées. Certains projets visaient également à corriger des incohérences ou à permettre le développement d'activités économiques existantes ou nouvelles.

Les administrateurs et administratrices ont également formulé à quelques reprises des recommandations et suggestions à transmettre à l'arrondissement ou d'autres instances de la Ville. Ces recommandations ont pris la forme de résolution ou de question aux conseillères municipales. Le suivi sur les questions leur étant adressées est assuré lors des suivis aux procès-verbaux lors de chaque séance publique du conseil de quartier notamment.

2.3 Le pouvoir d'initiative

Le conseil de quartier peut démarrer ou appuyer des projets ou des initiatives pour stimuler un développement intégré et viable du quartier. Les actions initiées par le conseil de quartier doivent répondre à une lacune ou à un problème identifié par la population du quartier. Ces actions visent avant tout l'amélioration de la qualité ou de l'offre de services municipaux dans le quartier et doivent s'inscrire le plus possible dans les champs de compétence municipale. Certaines initiatives peuvent cependant interpeller d'autres instances ou organisations à la suite de questions ou de commentaires des citoyennes ou citoyens.

Ce pouvoir d'initiative favorise la concertation entre les différents groupes du milieu sur des enjeux spécifiques. Il implique une étroite collaboration entre les différents intervenants et la recherche de consensus. Il vise à favoriser le développement viable

du quartier et non pas à se substituer à l'action des autres organismes ou services publics.

Pour ce faire, il peut organiser des activités, favoriser la concertation avec les organismes et la population du quartier, développer des sources de financement, créer des groupes de travail, réaliser des études, soumettre une question ou un objet à la Ville de Québec, etc.

Projets et initiatives que le CQDLS a initiés ou appuyés en 2020 :

Avec la situation mondiale liée à la pandémie de la COVID-19, le CQDLS n'a pas initié ou appuyé des projets en 2020. En effet, les restrictions liées aux mesures sanitaires n'ont pas favorisé le déploiement d'initiatives ou de projets au sein du territoire du CQDLS ou de la ville. Par ailleurs, le départ de certains membres du Conseil d'administration, pour des raisons de déménagements notamment, n'aura pas été également propice au déploiement d'initiatives et projets.

2.4 Le plan d'action 2018-2020

Pour les mêmes raisons évoquées précédemment, il n'y a pas eu de nouveaux développements au plan d'action au cours de l'année 2020. Néanmoins, le CQDLS déploiera un nouveau plan d'action 2021-2023 dans lequel certains projets initiés au dernier plan d'action pourraient être reconduits.

3. LES FINANCES

3.1 Les subventions

Le conseil de quartier est un organisme sans but lucratif. Il est donc autonome dans sa gestion financière et peut faire des demandes de subvention à différents organismes publics ou privés. En tant qu'interlocuteur privilégié de la Ville de Québec en matière de consultation publique à l'échelle du quartier, le conseil de quartier bénéficie d'un soutien financier pour son fonctionnement et pour l'exercice de son pouvoir d'initiative.

Budget de fonctionnement

La Ville de Québec peut, aux conditions qu'elle détermine, verser une subvention aux conseils de quartier pour les soutenir dans leur fonctionnement général (charte de la Ville de Québec). Chaque conseil de quartier reçoit une subvention au début de l'année financière pour son fonctionnement. Ces coûts comprennent les frais d'administration et les frais de représentation. En 2020, la subvention de

fonctionnement représentait un montant global de 1100,00 \$ et un excédent des produits sur les charges de 399,71\$ a été généré cette année comparativement à un excédent de 60,58\$ l'an dernier. L'actif net non affecté à la fin de l'exercice était de 930,39\$ au 31 décembre 2020 comparativement à 530,68\$ l'an dernier.

À noter qu'en 2020, un solde créditeur de 240\$ est dû pour des services de secrétariat pour les mois d'octobre à décembre 2020 inclusivement.

Budget pour les initiatives

En 2020, le conseil de quartier n'a pas présenté de demande de subvention à la Ville de Québec ni à l'Arrondissement des Rivières pour la réalisation de projet d'initiative.

Autres sources de revenus

Le conseil de quartier peut acheminer des demandes de subvention à d'autres organismes privés ou publics, obtenir des commandites, ou réaliser des activités d'autofinancement. En 2020, aucune autre source de revenus n'a été recueillie par le conseil de quartier. Aucune autre source de revenus n'a été nécessaire.

PLAN D'ACTION 2018-2020

CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER LES SAULES

VISIBILITÉ ET PROMOTION

Thème/Enjeux	Action	Porteur
Participation des citoyennes et citoyens	- Développer la présence des citoyennes et citoyens aux assemblées mensuelles et annuelles du conseil de quartier	Jessie Martin
Faire connaître le conseil de quartier	- Créer une page Facebook - Élaborer et réaliser une activité de promotion du conseil	Jessie Martin

LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

Thème/Enjeux	Action	Porteur
Patrimoine bâti	- Sensibiliser les citoyens au patrimoine bâti du quartier - Être vigilants quant au sort réservé à la maison Livernois	Charles Lessard Patrick-André Lavoie
Activités du quartier	- Assurer une présence des administrateurs(trices)	Toutes et tous

ENVIRONNEMENT

Thème/Enjeux	Action	Porteur
Compost et matières résiduelles	- Assurer une veille sur ce dossier - Mettre de l'avant les points de compost communautaire.	Hervé Landri Fondja Myriam Simard
Canopée	- Dresser un portrait de la situation actuelle pour ensuite cibler les secteurs à protéger ou ceux où il faudrait intervenir.	Charles Lessard
Agriculture urbaine	- Sensibiliser les citoyennes et citoyens sur celle-ci. - Promouvoir des « portraits » d'agricultrices et agriculteurs urbains du quartier.	Charles Lessard Hervé Landri Fondja
Plantes nuisibles	- Sensibiliser les citoyennes et citoyens quant à celles-ci (comment les reconnaître et les gérer)	Charles Lessard

TRANSPORT ET SÉCURITÉ

Thème/Enjeux	Action	Porteur
Intersections	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi des questions soulevées par les citoyennes et citoyens du quartier. - Sensibiliser la Ville à l'importance des avancées de trottoir. 	Charles Lessard
Pistes cyclables	<ul style="list-style-type: none"> - Questionner la Ville sur les nouvelles sections à créer et les connexions avec les quartiers voisins. 	Luc Dumont
Trottoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Questionner la Ville sur la possibilité de poursuivre les trottoirs sur le boulevard Central. - Questionner la Ville sur la possibilité d'en élargir dans certains secteurs. - Améliorer le parcours des trottoirs sur le boulevard de Monaco. 	Luc Dumont
Parcours du RTC	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille sur les parcours du RTC et les impacts qu'auront leurs modifications à venir. 	Myriam Simard Luc Dumont
Mobiliers urbains	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler certains abris-bus détériorés et questionner la Ville sur leur remplacement. - Cibler des éléments qui pourraient être ajoutés ou améliorés. 	Charles Lessard Luc Dumont
Terminus des Saules	<ul style="list-style-type: none"> - Questionner la Ville sur la vision du développement et de l'entretien du Terminus. 	Charles Lessard

SOCIÉTÉ

Thème/Enjeux	Action	Porteur
Défavorisation et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une coordination avec la table de concertation Duberger–Les Saules 	Nathalie Belisle
Participation citoyenne et mobilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille sur la nouvelle politique de la Ville de Québec - Poursuivre la coordination avec le Regroupement des conseils de quartier 	Patrick-André Lavoie

LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

**ÉTATS FINANCIERS
(non vérifiés)**

AU 31 DÉCEMBRE 2020

LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse au 31 décembre	930,39	530,68
	<u> </u>	<u> </u>
Passif et actif net		
Passif à court terme (note 1)		
Créditeurs	<u>(240)¹</u>	<u> </u>
Actif net		
Non affecté	<u>930,39</u>	<u>896</u>
	<u>690,39</u>	<u>896</u>

1 Un montant de 240\$ dû en date du 31 décembre 2020 pour des services de secrétariat reçus d'octobre à décembre 2020 inclusivement

Au nom du Conseil de quartier de Duberger-Les Saules :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec	1100	1330
Fonctionnement		
Desjardins – Ristourne	0,53	
Charges		
Fonctionnement	700,82	1269,42
Excédent des produits par rapport aux charges	399,71	60,58
Actif net non affecté au début de l'exercice	530,68	470,10
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	930,39	530,68

Conseil de quartier de Duberger-Les Saules
Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2020

Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2020

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consultation publique ✓ Demande d'opinion <p>Date : 2020-03-11</p>	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22507IR R.C.A.2V.Q. 263	1565, avenue Ampère	Accepter la modification intitulée Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22507IR	Le projet de règlement est adopté tel quel
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consultation publique ✓ Demande d'opinion <p>Date : 2020-03-11</p>	Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22014Ip et 22016Cb. R.C.A.2V.Q. 265	Ajout du groupe d'usages 11 – rue Jean-Marchand/boulevard de l'Ormière	Accepter la modification intitulée Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22014Ip et 22016Cb	Le projet de règlement est adopté tel quel
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Demande d'opinion <p>Date : 2020-09-09</p>	Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22118Ip, 22513Ip et 22515Ip, R.C.A2V.Q. 280	PTQM – compensation environnementale, quartier Duberger-Les Saules, district électoral Les Saules	Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Demande d'opinion <p>Date : 2020-09-09</p>	Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22604Cb, R.C.A.2V.Q. 282	Boulevard Wilfrid-Hamel/rue Côté, quartier Duberger-Les Saules, district électoral Les Saules	Accepter la demande, soit : recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification;	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Demande d'opinion <p>Date : 2020-09-30</p>	Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier Duberger-Les Saules, R.C.A.2V.Q. 277	Omnibus secteur du boulevard Masson, quartier Duberger-Les Saules, district Les Saules	Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification	

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
✓ Demande d'opinion Date : 2020-11-11	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement sur l'urbanisme de l'Arrondissement des Rivières concernant les zones 22320Mb et 22321Hb. R.C.A.2V.Q. 289	Quartier Duberger-Les Saules - Projet de construction résidentiel au 2885, boulevard Père-Lelièvre). Intersection de la rue Daniel-Johnson.	Accepter la modification intitulée Règlement modifiant le Règlement sur l'urbanisme de l'Arrondissement des Rivières concernant les zones 22320Mb et 22321Hb.	Le projet de règlement est adopté tel quel.